



Syndic de copropriété et réparations

Par **matias77170**, le **29/05/2011** à **19:16**

Bonjour à tous,

Je vis depuis maintenant trois ans dans un appartement d'immeuble géré par un syndic de copropriété.

Depuis mon installation, j'ai constaté une dégradation rapide de la peinture de la salle de bain, due à l'humidité exagérée : VMC qui semble être collective hors service ou bouchée.

Ainsi qu'un taillage des haies devant les parties privatives du rez de chaussée désastreux : les haies s'écroulent

De gros lambeaux de peintures sont donc partis :

a qui doit-on adresser le souci ? Qui en sera le payeur ?

Merci à vous